



Légende

■ Bâti

▨ Terrains de sport

Aléa

▨ Zones uniquement exposées à l'aléa Affaissement de niveau faible intensité très limitée

Enjeux - Occupation du sol

■ Zones non urbanisées exposées aux aléas

■ Zones urbanisées exposées aux aléas

Enjeux spécifiques

Administratif

- Mairie
- Annexe mairie
- Tribunal

Secours/Sécurité

- Centre de secours, CCF
- Gendarmerie
- Police municipale
- Services techniques

Santé/Social

- Hôpital, clinique
- Crèche
- Maison de retraite
- Foyer 3ème age
- Centre social

Enseignement

- Ecole, collège, lycée
- Université

Culture/Loisirs

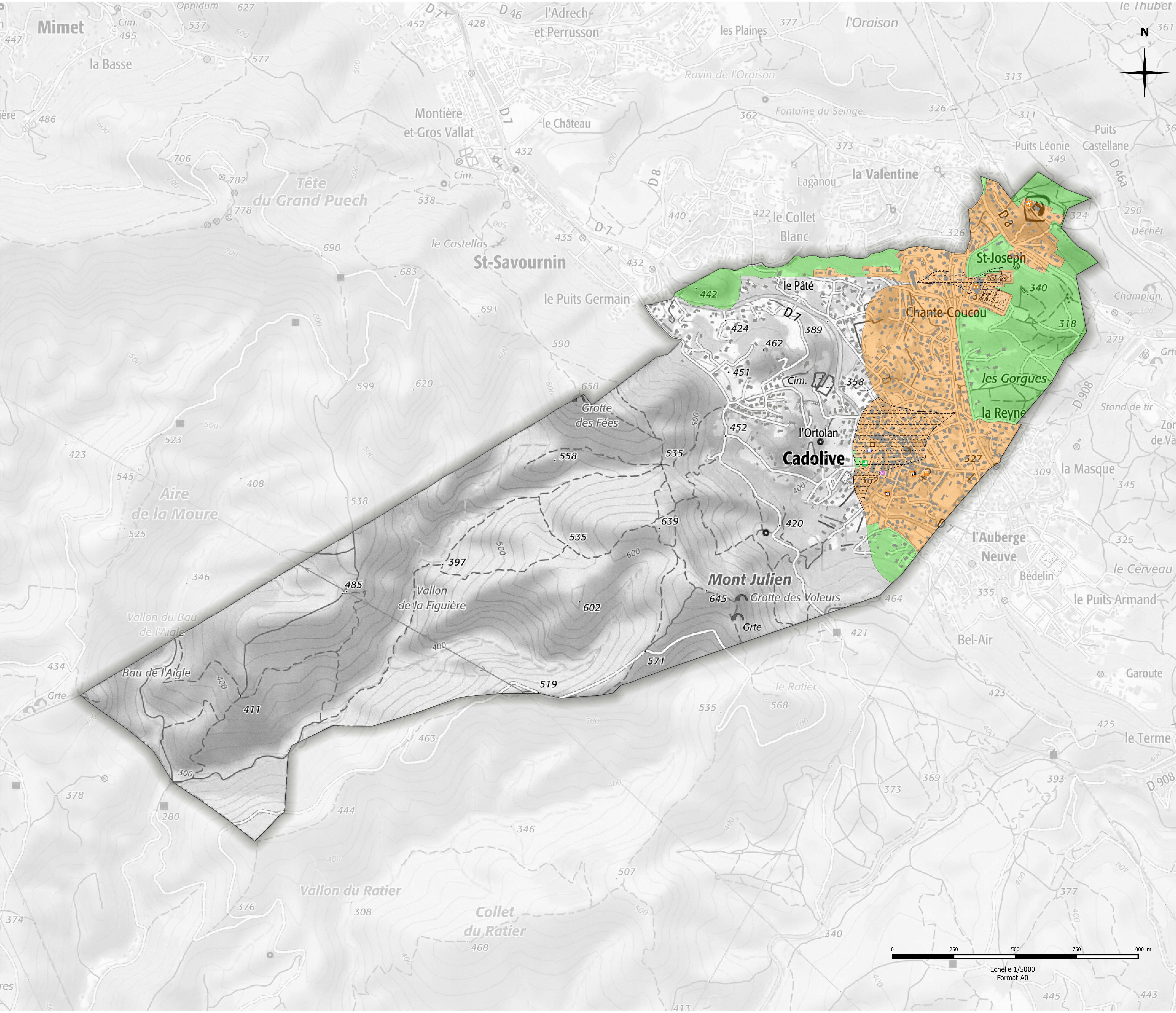
- Bibliothèque
- Centre de loisirs
- Cinéma
- Centre équestre, écurie
- Infrastructure sportive
- Lieu de culte
- Office de tourisme
- Salle de réception
- Salle polyvalente

Commercial

- Bureau de poste
- Centre commercial

Tourisme

- Hôtel
- Restaurant



**PREFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

Le chef
de l'Etat
Le préfet

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
Service Urbanisme
Pôle Risques
25, rue Antoine Zottara
13352 Marseille cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Prévention des Risques
Unité Centrale Industriel et Minier
28, rue Zottara
CS 70248
13352 Marseille cedex 3

Sources :
SDR4258-615N
BDPpdr010N
DRIE 2021
DOTM 13, 2022

**Approuvé par arrêté
préfectoral le
15 avril 2022**

**COMMUNE DE
CADOLIVE**

**PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES**

MINIERS (lignite) / CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

4-2 CARTE DES ENJEUX

Echelle 1 / 5000
Format A0